



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 JANVIER 2021

PROCES-VERBAL

Le mardi 19 janvier deux mille vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur ROMERO Cyril, Maire.

Date de la convocation : 15 janvier 2021

Conseillers en exercice : 15

Sont présents : Myriam CHABANON, Adrien COMMERE, Jean-Claude GAUDON, Arlette GASPARD, Alain HERVE, Olivier LARRIEU, Emilie LUNARDI, Dominique MEHEUT, Christophe MIRLEAU, Christine POIRIER, Cyril ROMERO, André TOUGE, Alain DELOM, Angélique TROTTIN

Absents excusés : Naïma CAUSSE

Secrétaire de séance : Myriam CHABANON

Ordre du jour :

- Demande de subvention DETR, Aire de camping-car
- Demande de subvention DETR, Travaux, Pont romain
- Présentation de la zone artisanale
- Compte rendu réunion de travail « conseil municipal des jeunes »
- Candidature Label « Petite cité de caractère »
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 07 décembre 2020. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR (Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux)

- **Aire de camping-car** :

Ce projet est mené par Dominique MEHEUT. Présentation.

L'aire située sur un espace vert derrière le cimetière sera ouverte aux tentes type canadienne avec vélos, aux camping-cars et sera répertoriée.

Ce terrain appartient à la mairie et est sécurisé par l'accès direct à la voie piétonne. L'intérêt est de faire rester les voyageurs (avec une durée limitée) afin qu'ils consomment (paniers repas proposés par le Colibri, casiers à la laverie, bornes de recharge pour vélos électriques ...) sur place.

L'aide demandée est à hauteur de 40 % (en 2^{ème} position après la médiathèque).

Cette demande de subvention DETR fait suite à un financement de la Région revu à la baisse. Le département participera à hauteur de 10%, l'Europe participera également et le reste fera l'objet d'un autofinancement.

Schéma de financement adopté à l'unanimité.

- **Travaux « pont romain »** :

Le pont appartient à Cologne et à Sirac à hauteur de 50% chacun.

L'entreprise « Gauthier » spécialisée dans ce type d'ouvrage est en charge de l'étude d'une future rénovation.

Son coût s'élève à 42 000€ et comprend la sécurisation, le remplacement des pierres qui sont tombées, la mise en place de drains et un garde-corps métallique.

Le but final étant de le faire classer.

Concernant les subventions DETR, Sirac n'ayant fait que cette demande a de forte chance d'être retenu.

De fait, celle de Cologne (bien qu'étant la 3^{ème}) devrait l'être également.

Une délibération est faite pour une demande de financement à hauteur de 50%

Adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION DE LA ZONE ARTISANALE

Située sur la route de Sarrant, une promesse de vente a été signée avec la propriétaire.

La Communauté de Communes a fait une demande de DETR.

Il y a actuellement 3 demandes écrites d'entreprises qui souhaitent s'y implanter.

Cela représente l'occupation de 1ha 3 sur les 2.5 existants,

La voirie est prise en charge par la Communauté de Communes ainsi que l'aménagement car elle a la compétence économie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU

« 12 janvier 2021

Les élections auront lieu en mai-juin pour une prise de fonction en septembre (le conseil se réunira tous les 2 mois).

Le recensement s'effectue en mairie et concerne les jeunes du CE2 à la 4^{ème}.

Il y aura la rédaction d'un règlement intérieur.

Des tracts sont prévus dans les « Nouvelles Cognaises ».

Les collégiens cognaise qui font partie du Conseil Municipal des Jeunes de Mauvezin auront le choix et pourront intégrer Cologne s'ils le souhaitent.

CANDIDATURE LABEL « PETITE CITE DE CARACTERE »

Aucun village dans le Gers n'est encore labellisé. Collioure, Séverac le château font partie des postulants pour cette année.

Pour candidater, il faut avoir un bâtiment classé (la halle) et être atypique.

Le dossier est à déposer fin février pour une réévaluation en avril.

Le Label permet d'être répertorié sur le site de la Région.

L'engagement se fait sur 1 an et coûterait 650 € par an à la commune.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Candidature « petite ville de demain » retenue avec celles de Saint-Clar et Mauvezin (22 ont été retenues dans le Gers).

➤ Ce projet permet l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et permet un appui aux commerces de proximité.

➤ Il donne aussi la priorité sur les aides (notamment pour la médiathèque) et les subvention DETR peuvent être majorées de 10% par la préfecture.

➤ Médiathèque : le 1^{er} projet était évalué à 240 000€ mais il était incomplet.

➤ Au final, le coût est estimé à 510 000€.

➤ Le financement peut atteindre les 80% sur la rénovation énergétique si l'économie d'énergie atteint 30% et si passage en classe C.

➤ 30% peuvent provenir du Conseil Régional pour l'accessibilité.

➤ Lotissement : tous les lots sont retenus et la livraison est prévue entre avril et mai.

➤ Compte rendu de la réunion avec la Communauté de Communes : il y a un besoin de financement pour sa compétence sociale surtout.

➤ Il faut augmenter de 3 points la taxe foncière (5.44 points) pour que la Communauté de Communes récupère 250 000 €. Cela représente une augmentation de 17€ par an et par habitant.

➤ Deux pistes sont alors à envisager : soit nous augmentons les impôts de la commune pour faire la différence, soit nous réduisons les dépenses de fonctionnement.

➤ Arrêté reçu ce soir concernant la réouverture de l'école jeudi matin.

➤ Question de Christine Poirier par rapport à l'implantation de la nouvelle salle des fêtes : le bâtiment « Sénac » devait être partagé entre la mairie et le collectionneur de voitures (qui opte pour la zone artisanale). Etant donné son coût, ce bâtiment doit être expertisé afin de pouvoir s'y projeter et proposer une valeur d'achat.

➤ Question de Dominique Meheut concernant la possibilité ou non de réunir la commission « environnement » au vu de la situation sanitaire : autorisation donnée.

➤ Intervention de Olivier Larrieu afin de signaler une ampoule grillée à l'angle de la route de Saint-Germier .

Fin de séance 22h40.